

CERTIFICAT

FCA – FEED CHAIN ALLIANCE

✓ Décerné à :

GRAIN SOLUTIONS
ZA de la Rouge Porte
Rue Auguste Blanqui, 2
FR – 59250 HALLUIN

(TVA : FR71 913 312 088 – SIRET : 913 312 088 – [SIREN] 00010)

- ✓ Sites certifiés : **FR – 59250 HALLUIN**
✓ Pour les activités suivantes :

	CODE FCA	CHAPITRE FCA (1)
Dispositions générales	/	BC-01 (v0.9 - 150318)
Mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux produits par un tiers	GH	BC-03 (v0.1 - 211016)

(1) La version des chapitres et annexes du règlement FCA audités pendant le cycle de certification sont consultables sur www.ovocom.be ou communiqués sur simple demande adressée à PROMAG.

Ce certificat constitue la preuve que les exigences normatives du règlement Feed Chain Alliance pour les activités du secteur de l'alimentation animale reprises ci-dessus sont respectées et est octroyé sous réserve du respect des conditions reprises dans le règlement général de certification de PROMAG. La validité du certificat peut être vérifiée sur www.ovocom.be ou communiquée sur simple demande adressée à PROMAG.

N° du certificat : **04 – 975.01** (édition 01)

Date de l'audit: 02/09/2022

Date de délivrance : 04/10/2022

Date d'entrée en vigueur : 04/10/2022

Ce certificat est valable jusqu'au (et y compris) 03/10/2024

Pour PROMAG,


Marie-Paule DOGUET
Manager Opérationnel